



RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES ET INVESTISSEMENT  
RESPONSABLE

MÉMOIRE SOUMIS PAR LE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI  
DE L'OUEST-DE-L'ÎLE À LA COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

PRÉSENTÉ PAR: YVES PICARD ET MARIE-CLAUDE SIMARD  
2 AOÛT 2002

# TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> _____	<b>IV</b>
<b>LES CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE ET DE L'OUEST-DE-L'ÎLE</b> _____	<b>V</b>
<b>UNE RESSOURCE TECHNIQUE EN ÉCONOMIE SOCIALE</b> _____	<b>V</b>
<b>UNE VOCATION : L'ENVIRONNEMENT</b> _____	<b>V</b>
<b>UN PROJET NATIONAL</b> _____	<b>VI</b>
SOLIDARITÉ JEUNESSE _____	<b>VI</b>
<b>DES PROJETS LOCAUX</b> _____	<b>VI</b>
L'AUBERGE _____	<b>VI</b>
LE TAXI-BUS _____	<b>VI</b>
COLLÈGE GÉRALD-GODIN _____	<b>VII</b>
<b>UNE IMPLICATION DANS LA CONCERTATION</b> _____	<b>VII</b>
<i>Membres du conseil d'administration</i> _____	<b>VII</b>
<i>Membre des comités</i> _____	<b>VII</b>
<i>Membre des concertations</i> _____	<b>VII</b>
<b>D'OÙ NOUS VIENT CET INTÉRÊT POUR LE BILAN SOCIAL ET LES FONDS RESPONSABLES ?</b> _____	<b>VII</b>
<b>LA CONVERGENCE ENTRE NOS INTÉRÊTS ET LE MONDE DES AFFAIRES</b> _____	<b>VIII</b>
STAGES AU SECONDAIRE _____	<b>VIII</b>
STAGES AU COLLÉGIAL _____	<b>VIII</b>
<i>Avantages pour l'entreprise</i> _____	<b>IX</b>
STAGES INTERNATIONAUX _____	<b>IX</b>
SOLIDARITÉ JEUNESSE _____	<b>IX</b>
<b>LE REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE LACHINE</b> _____	<b>X</b>
<b>LES JEUNES ET LE MONDE DU TRAVAIL</b> _____	<b>X</b>
CONNAÎTRE, ÊTRE CONNUS ET RECONNUS _____	<b>X</b>
<b>DÉFINITION DES CONCEPTS</b> _____	<b>XI</b>
FONDS RESPONSABLES _____	<b>XI</b>
BILAN SOCIAL _____	<b>XI</b>
<i>Responsabilité sociale de l'entreprise</i> _____	<b>XI</b>
<b>CHARTRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE</b> _____	<b>XII</b>
<i>Comité sur la responsabilité sociale de l'entreprise &amp; la Jeune Chambre de commerce de Montréal</i> _____	<b>XII</b>
UN EMPLOYÉ ÉPANOUI EST UN EMPLOYÉ PLUS PRODUCTIF _____	<b>XII</b>
L'ENTREPRISE ET SES PARTENAIRES _____	<b>XII</b>
UNE ENTREPRISE TOURNÉE VERS SA COMMUNAUTÉ _____	<b>XIII</b>
<b>UN MONDE EN ÉVOLUTION</b> _____	<b>XIII</b>
L'APPROCHE EUROPÉENNE _____	<b>XIII</b>
<i>I - L'entreprise et l'homme : Équilibre</i> _____	<b>XIV</b>

II - L'entreprise et l'écologie : Alliance	XIV
III - L'entreprise et les sous-traitant : partenariat	XIV
IV - L'entreprise et les exclus : Employabilité	XIV
V - L'entreprise et la cité : co-développement	XIV
VI - L'entreprise, l'Éducation et la formation : création	XIV
VII - L'entreprise et les institutions : influence	XV
LE MODÈLE JAPONAIS	XV
La société	XV
L'entreprise	XV
LE MODÈLE SUÉDOIS	XV
<b>OÙ SE SITUE LE QUÉBEC ?</b>	<b>XVI</b>
<b>UNE VOLONTÉ QUI S'EXPRIME DE PLUS EN PLUS CLAIREMENT</b>	<b>XVI</b>
<b>LA PRÉSENCE DE LEVIERS ÉCONOMIQUES ÉTHIQUES</b>	<b>XVII</b>
FONDS SOLIDARITÉ FTQ	XVII
<i>Les objectifs du Fonds sont les suivants</i>	XVII
FONDACTION CSN (ÉLÉMENTS TIRÉS DU SITE INTERNET)	XVII
LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES	XVIII
LE MOUVEMENT DESJARDINS	XVIII
<i>Fonds Environnement</i>	XVIII
<i>Fonds Ethiques</i>	XIX
<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>XX</b>
RECOMMANDATION 1	XX
<i>Assouplir les règles régissant les caisses de retraite de l'État.</i>	XX
RECOMMANDATION 2	XX
<i>Réserver 1% des fonds des caisses de retraite pour des entreprises et projets coopératifs socialement responsables.</i>	XX
RECOMMANDATION 3	XXI
<i>Que l'État DONNE L'EXEMPLE EN S'ASSURANT QUE LA CAISSE DE DÉPÔT DU QUÉBEC INVESTIT DE FAÇON SOCIALEMENT RESPONSABLE</i>	XXI
RECOMMANDATION 4	XXI
<i>Que l'État QUÉBÉCOIS SE DOTE D'UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES</i>	XXI
RECOMMANDATION 5	XXII
<i>Promouvoir le bilan social des entreprises et les fonds responsables</i>	XXII
RECOMMANDATION 6	XXII
<i>QUE L'ÉTAT RENDE OBLIGATOIRE LA PRODUCTION D'UN BILAN SOCIAL PAR LES ENTREPRISES</i>	XXII
RECOMMANDATION 7	XXII
<i>Que l'état québécois fasse une place importante aux jeunes dans ce qu'il reconnaîtra comme bilan social</i>	XXII
RECOMMANDATION 8	XXIII
<i>L'ensemble des acteurs d'une communauté devraient produire un bilan social</i>	XXIII
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>XXIV</b>
SITES INTERNET	XXIV

## RÉSUMÉ

Les Carrefour jeunesse-emploi de Marquette et de l'Ouest-de-l'Île oeuvrent depuis plus de cinq ans auprès de jeunes adultes. La structure des organismes, leurs modes de gestion et leurs activités dans le milieu en font des entités socialement responsables. Le vaste réseau de contacts des CJE Marquette et de l'Ouest-de-l'Île regroupe de nombreux partenaires privés, institutionnels et communautaires.

Depuis déjà près de deux ans nous avons entrepris une réflexion sur l'implication sociale des entreprises. Tendances mondiale, soutenue ici au Québec par différents leviers financiers, le comportement responsable répond aux valeurs de nos organismes. Cette réflexion qui nous a amené à être financé par le Fonds jeunesse du Québec pour faire la promotion du concept sur notre territoire.

Les CJE de Marquette et de l'Ouest-de-l'Île n'hésitent pas à recommander une prise de position claire de l'État québécois pour favoriser l'établissement au Québec des entreprises socialement responsables et pour amener les entreprises existantes à développer des comportements éthiques.

Les milliers de jeunes que nous côtoyons au quotidien sont porteurs de valeurs proches de l'entreprise citoyenne. C'est donc leur voix que nous faisons entendre pour que nous puissions leur assurer un milieu de vie et un cadre de travail qui correspond à leurs valeurs.

## **LES CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE ET DE L'OUEST-DE-L'ÎLE**

Les Carrefour jeunesse-emploi de Marquette (CJEM) et de l'Ouest-de-l'Île (CJEOI) ont été mis sur pied en 1996 et 1997 suite à des initiatives de citoyens, d'élus, d'organismes communautaires et d'institutions des comtés de Marquette, de Jacques-Cartier, de Nelligan et de Robert-Baldwin. Les Conseils d'administration de ces deux organismes sont composés de personnes démocratiquement élues en Assemblée générale annuelle et les usagers y sont représentés.

Le CJEM et le CJEOI offrent des services d'employabilité, d'orientation scolaire et professionnelle, de prévention du décrochage scolaire, du soutien à la réussite scolaire et de développement de l'entrepreneuriat pour tous les jeunes adultes, sans distinction, et ce, sur une base volontaire. Nos services sont gratuits et sont assurés par des équipes multidisciplinaires chevronnées. La qualité de notre accueil et une ferme volonté de faire bouger les choses s'avèrent garantes du succès de nos actions. Des équipements de pointe, l'accès aux nouvelles technologies, une documentation variée et une mise à jour régulière complètent ce qu'on qualifie de services de base. Le financement de base de l'organisme est assuré par le Ministère de l'Emploi. Différents projets, contrats de gestion ou d'actions plus pointues, des dons et contribution du milieu (Arrondissement Lachine) complètent le financement.

Les Carrefour jeunesse-emploi de Marquette et de l' Ouest-de-l' Île se sont également dotés de guide des conditions de travail et de grilles d'évaluation du personnel. Toutes ces politiques et actions supportées par les administrateurs s'avèrent essentielles puisque l'organisme tend à se démarquer par sa saine gestion. Celles-ci sont mises à la disposition des partenaires soucieux de cheminer vers l'excellence et de déposer un bilan social exemplaire.

Depuis ses tout début, l'organisme a tissé de nombreux liens tant avec les institutions qu'avec le milieu des organismes à but non lucratif et avec la communauté des gens d'affaires. Dans les paragraphes qui suivront, nous tâcherons de faire état de nos différentes actions qui témoignent de notre degré de participation à la vie communautaire, de notre engagement et de notre performance exceptionnelle. Le CJEM est également membre du Réseau des Carrefour jeunesse-emploi du Québec.

## **UNE RESSOURCE TECHNIQUE EN ÉCONOMIE SOCIALE**

Le CJEM est depuis 1998 reconnu comme ressource technique en économie sociale. De plus, l'organisme est mandataire du dossier de l'économie sociale depuis les débuts du Centre local de développement Lachine (CLD). Avant même que ne soit mis sur pied le CLD, déjà le CJEM s'impliquait activement dans la communauté pour soutenir avec son expertise différentes organisations. Nous sommes liés au CLD de l' Ouest-de-l'Île puisque la ressource embauchée par le Carrefour jeunesse-emploi de Marquette œuvre à temps partagé pour le CLD de l' Ouest-de-l'Île.

## **UNE VOCATION : L'ENVIRONNEMENT**

Le dossier de l'environnement revêt une couleur particulière pour nous. Nous avons mené de nombreuses activités en lien avec l'environnement. Ainsi un projet de sensibilisation aux réalités environnementales pour les jeunes et la population en général a été développé en 1998-1999. En partenariat avec le syndicat (SEOM, CEQ) et Grame Clim-Action Lachine, 6 jeunes adultes

supportés par une chargée de projet ont animé des ateliers dans des écoles primaires et secondaires de la Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys, permettant de rejoindre près de 800 jeunes. Ce projet aura permis à l'école secondaire Dalbé-Viau d'obtenir le statut convoité d'école verte Bruntland. De plus, l'objectif visé dans la population d'accroître de 10% la collecte sélective fut largement dépassé, atteignant 32% du tonnage sur le territoire de Lachine. Un autre projet fut développé pour de la main d'œuvre non spécialisée et a permis de février 2000 à 2001 de travailler conjointement avec des entreprises oeuvrant dans le domaine de l'environnement et offrant des emplois non spécialisés. Au cours de cette période, le projet a permis de rejoindre plusieurs entreprises et 19 jeunes se sont trouvés un emploi. Nous travaillons toujours en partenariat avec le Grame Clim-Action Lachine et sommes co-signataires du plan d'action pour le développement durable et la protection du climat qui fera de l'arrondissement Lachine un exemple à suivre dans ce dossier contemporain.

## **UN PROJET NATIONAL**

### **SOLIDARITÉ JEUNESSE**

La présence active des CJE dans la communauté et leur réseautage sont actuellement mis à profit dans le cadre du projet **Solidarité Jeunesse**, projet visant à offrir une alternative aux jeunes demandeurs de l'assistance emploi. L'association des chauffeurs de taxi de Lachine a même organisé une collecte auprès de ses membres pour nous soutenir. Notons que ce sont l'ensemble des forces vives de la communauté qui se sont ralliées derrière cette heureuse initiative. Soulignons ici également le partenariat novateur tissé avec la Chambre de Commerce de l'Ouest-de-l'Île dans ce projet.

## **DES PROJETS LOCAUX**

### **L'AUBERGE**

L'an dernier, soucieux d'assurer la pérennité de ses actions, le CJEM a reçu l'appui du CLD Lachine pour des études de faisabilité dans le cadre d'un projet majeur en économie sociale, l'exploitation d'une auberge touristique trois étoiles d'une capacité de 32 à 42 chambres sur les abords du Canal Lachine. Près de dix emplois seraient ainsi créés en plus de nombreuses possibilités de stage pour les jeunes adultes. Les profits générés par le projet seront directement retournés dans la communauté dans des actions en lien avec la mission du CJEM.

### **LE TAXI-BUS**

Confrontés à la problématique du transport dans le Parc industriel, les CJE de Marquette, de l'Ouest-de-l'Île et le Grame ont unis leurs efforts pour développer une alternative répondant aux besoins des acteurs impliqués. Ce projet rejoint les préoccupations des partenaires. Pour les CJE, le fait que les jeunes travailleurs n'aient pas accès aux lieux de travail, pour le Grame, la réduction des gaz à effet de serre et pour les entreprises, les problèmes soulevés de recrutement et de rétention de main d'œuvre. Un partenariat technique respectueux avec la STM fut développé. Le 13 mars dernier, le Conseil d'administration de la STM appuyait la mise en place d'un service de taxi collectif assumé à 100% par la STM, répondant ainsi aux besoins maintes fois exprimés par les acteurs locaux. Le service est en place depuis le 8 avril 2002.

## COLLÈGE GÉRALD-GODIN

Bon an mal an, de nombreux étudiants du collégial décrochent ou sont confrontés à une situation de double échec. Laissés à eux-même, des forces vives de notre collectivité risquent de se perdre. Soucieux de voir offerts à ces jeunes des services adaptés, le Collège Gérard-Godin et les Carrefour jeunesse-emploi de Marquette et de l'Ouest-de-l'Île ont vu un projet soutenu par le Fonds jeunesse voir le jour. Ainsi, tout jeune dans une situation de double échec ou de décrochage se verra offert une palette de services facilitant sa réintégration rapide dans la vie active et ce, en respect de ses besoins.

## **UNE IMPLICATION DANS LA CONCERTATION**

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ❖ CUMULUS (secrétariat)
- ❖ Le Pôle des rapides
- ❖ Centre local de Développement Lachine (CLD)
- ❖ Regroupement des Affaires de Lachine Inc. (présidence)
- ❖ Comité Aiseur Jeunes Emploi-Québec (présidence)
- ❖ Conseil d'établissement (3 écoles secondaires)

### MEMBRE DES COMITÉS

- ❖ COVIC (Comité de vie de quartier de la Duff-Court à Lachine)
- ❖ Partenaires du Ministère des Relations avec les Citoyens et de l' Immigration
- ❖ Partenaires de la Coopérative Jeunesse de Services
- ❖ Plan d'action jeunesse Montréalais (CLSC du Vieux Lachine)
- ❖ Jeunes promoteurs (Centre local de développement Lachine)

### MEMBRE DES CONCERTATIONS

- ❖ Table de concertation jeunesse Lachine
- ❖ Table concertation jeunesse de l' Ouest-de-l' Île
- ❖ Table concertation toxicomanies de l' Ouest-de-l' Île
- ❖ Table de concertation jeunesse Lachine/LaSalle
- ❖ Réseau des Carrefour jeunesse-emploi du Québec
- ❖ Chambre de Commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal

*Sa volonté et son rayonnement sont soutenus par cette règle:  
"Penser globalement, agir localement!"*

## **D'OÙ NOUS VIENT CET INTÉRÊT POUR LE BILAN SOCIAL ET LES FONDS RESPONSABLES ?**

La société québécoise, pour favoriser son plein épanouissement, doit compter sur une mobilisation concertée de ses forces vives. En fait, tous les acteurs de la société, du citoyen aux

institutions en passant par les bailleurs de fonds, le milieu communautaire et les entreprises privées doivent contribuer à ce qu'augmente la richesse collective.

En janvier 2002, après avoir mobilisé de nombreux partenaires, un projet novateur visant de nombreux volets d'intervention fut déposé au Fonds jeunesse régional par le CJEM. La trame de fond: sensibiliser les acteurs locaux au bilan social et aux Fonds responsables. Le projet fut accepté par le Fonds jeunesse. Le CJEOI, pour sa part, est toujours en attente d'une réponse pour une demande déposée au Fonds jeunesse National, demande permettant d'élargir le champ d'action et de compléter la demande du CJEM. Bien appuyés par nos partenaires, nous comptons mettre sur pied des activités structurantes et éventuellement des comités ayant pour mission de faire la promotion régionale des Fonds responsables et du Bilan social des entreprises.

Ultimement, nos actions permettront à travers les activités mises en place de faciliter l'acquisition d'une première expérience de travail pour de nombreux jeunes. Elle ouvrira la porte à une participation accrue d'entreprises à des stages de formation en milieu de travail. Certains entrepreneurs participants aux activités pourront se joindre à une cellule de mentorat, soutenant ainsi l'entrepreneuriat jeunesse. Il est clair pour nous que l'accès à l'emploi des communautés culturelles, des jeunes des minorités visibles et des personnes handicapées ne pourra qu'être bonifié.

On retrouve dans les parcs industriels de l' Ouest-de-l'Île plus de 4000 entreprises œuvrant dans divers secteurs d'activités économiques. Depuis près de deux ans, les Carrefour jeunesse-emploi de Marquette et de l'Ouest-de-l'Île développent des projets suscitant l'intérêt des gens d'affaires quant à leur implication communautaire et leur contribution dans l'intégration de la jeunesse locale sur le marché du travail. Plusieurs actions concrètes se sont avérées fort prometteuses pour l'avenir par exemple la formation en entreprise. Nous croyons que le fossé entre la communauté et le monde des affaires peut être comblé par des stratégies concertées permettant un jumelage efficace des besoins des entreprises en termes de ressources productives tout en respectant et en valorisant la volonté des jeunes dans leurs besoins légitimes d'accomplissement et de réalisation socio-économique, dû moins tel est un des principaux objectifs poursuivi par les Carrefour jeunesse-emploi de Marquette et de l'Ouest-de-l'Île.

## **LA CONVERGENCE ENTRE NOS INTÉRÊTS ET LE MONDE DES AFFAIRES**

Voici quelques exemples concrets qui démontrent comment peuvent s'actualiser nos intérêts quant à la responsabilité sociale des entreprises particulièrement en ce qui a trait à la formation des jeunes, forces vives de la société de demain.

### **STAGES AU SECONDAIRE**

Le projet **Arrimage** consiste à offrir à plus de 200 étudiants de niveau secondaire l'opportunité d'effectuer un stage d'observation d'une journée dans son domaine d'intérêt professionnel au sein d'une entreprise de la région métropolitaine. Plus d'une centaine d'entreprises ouvrent leurs portes dans le cadre de ce partenariat stratégique entre le domaine de l'éducation et le milieu des affaires. Chacune des expériences vécues est unique et demeure, la plupart du temps, gravée dans la mémoire des jeunes. De plus, il s'agit d'une démarche très valorisante pour l'entreprise.

### **STAGES AU COLLÉGIAL**

Au mois de mars 2001, le CJE de Marquette et le Collège Gérald-Godin signaient un protocole d'entente dans le cadre du programme de Stage en Alternance Travail-Études, renouvelé

en mai 2002. Il s'agit donc d'un mandat imparti au Carrefour. L'intérêt du Collège pour ce type d'entente est principalement basé sur l'expertise du Carrefour dans le domaine du réseautage avec la communauté des affaires et son implication active dans le milieu communautaire. La principale tâche à accomplir est de convaincre les entreprises d'accueillir un étudiant et d'investir du temps et de l'argent dans sa formation.

L'alternance travail-études est une formule pédagogique qui permet aux étudiants de compléter deux stages rémunérés d'une durée de douze semaines chacun à l'intérieur de leur programme technique de trois ans. Cette formule de stage vise les trois programmes techniques suivants : conception électronique, techniques administratives et techniques de l'informatique. Il s'agit d'une approche systémique extrêmement bénéfique pour les deux parties. De plus, un suivi rigoureux est effectué par des professeurs dans les milieux de stage ce qui permet de recueillir des informations très pertinentes sur le cheminement des étudiants et sur les entreprises œuvrant dans leur domaine d'expertise. Ainsi, cela permet d'améliorer les contenus des programmes académiques qui sont révisés après chaque période de stages pour être mieux adaptés à la réalité du marché.

#### AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

En permettant à un étudiant de compléter ainsi sa formation, l'entreprise bénéficie notamment des avantages suivants :

- ❖ Profiter d'une main-d'œuvre étudiante pour réaliser un projet, une étude ou une recherche
- ❖ Bénéficier d'un crédit d'impôt remboursable
- ❖ Mettre à l'essai et évaluer une ressource potentielle
- ❖ Dégager du personnel spécialisé pour répondre à d'autres priorités
- ❖ Arrimer les contenus de formation aux besoins de l'entreprise
- ❖ Contribuer à la formation de la relève ...**se responsabiliser socialement.**

Le travail effectué dans le cadre de cette entente permet d'identifier des entreprises responsables qui seront fortement encouragées à produire un bilan social afin qu'elles soient davantage reconnues dans leur milieu. Toutefois, quelques entreprises aux pratiques moins respectueuses sont aussi présentes et les CJE se donnent la responsabilité de ne pas développer de partenariat avec celles-ci.

#### STAGES INTERNATIONAUX

Le Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île et de Marquette gèrent un projet d'échange de stages internationaux en partenariat avec l'Office Franco-Québécois de la Jeunesse et Emploi-Québec. Ce projet consiste principalement à accueillir des stagiaires français dans des entreprises québécoises et de permettre à des diplômés québécois de vivre une expérience de stage au sein d'entreprises françaises, dans leurs domaines professionnels respectifs. Bien entendu, les entreprises sont appelées à s'impliquer activement dans cette initiative puisqu'il s'agit d'une responsabilité d'environ 3 mois à temps plein de part et d'autre de l'océan. Dans le contexte de la mondialisation, ce projet répond à des besoins tels le développement de la tolérance, le respect des différences et l'ouverture sur le monde. Une vingtaine d'organisations sont visées chaque année. Ce volet international permet aussi de connaître de nouvelles approches de gestion liées à la responsabilité sociale des entreprises.

#### SOLIDARITÉ JEUNESSE

Les CJE entretiennent un partenariat significatif avec la Chambre de Commerce de l'Ouest-de-l'Île permettant ainsi d'avoir accès à un important réseau de gens d'affaires dans le cadre du projet Solidarité Jeunesse. La clientèle visée par ce projet est souvent très loin du marché du travail et

nécessite une véritable conscience sociale de la part des employeurs. Ce projet met en évidence de sombres aspects de la pauvreté existante dans notre société notamment en ce qui à trait aux jeunes provenant des communautés culturelles.

## **LE REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE LACHINE**

La poursuite de l'implication du CJE de Marquette au sein du conseil d'administration du RALI, (Regroupement des Gens d'affaires de Lachine Inc.) est un très bon exemple de coopération entre le milieu communautaire et le milieu des affaires. Les CJE y ont siégé à la vice-présidence pendant près d'un an et ont été élus à la présidence pour deux ans en septembre 2001. Le regroupement compte plus de 100 membres de l'Aéroport de Montréal et General Engineering en passant par un nombre important de commerçants en plus d'une quinzaine d'organismes communautaires. Cette présence permet de mettre de l'avant la place des jeunes dans le monde des affaires, d'élargir le réseau pouvant accueillir des stagiaires et embaucher des jeunes au sein de leur entreprise. Les activités sont diverses, conférences, déjeûners-causeries, formation, tournoi de golf. Le Rali encourage la participation de ressources provenant du milieu communautaire et de leur clientèle. Il est intéressant de constater les rapprochements possibles et les intérêts communs ou complémentaires qui émergent de ces rencontres.

À un autre niveau, cette implication stimule le développement de projets novateurs pour la communauté et permet de diffuser de l'information touchant autant les préoccupations des industriels, des commerçants et des organismes communautaires de l'arrondissement de Lachine et des environs. Les activités du RALI sont diversifiées et touchent, au delà des enjeux économiques, des enjeux humanistes tels que des formations d'Emploi-Québec portant sur la gestion des ressources humaines ainsi que des conférences sur l'efficacité énergétique. Dans le cadre du projet du Fonds Jeunesse, des déjeûners-causeries portant sur le bilan social et sur les fonds responsables sont planifiés en partenariat avec le RALI.

## **LES JEUNES ET LE MONDE DU TRAVAIL**

L'intérêt des Carrefour jeunesse-emploi de Marquette et de l'Ouest-de-l'Île, pour le bilan social des entreprises et les fonds responsables, provient à la base, d'une volonté de soutenir les jeunes dans leur intégration sur le marché du travail. Il est important de leur offrir des conditions favorables à leur développement personnel et professionnel avec les conséquences évidentes sur l'ensemble de la société. L'implication des entreprises dans la formation des jeunes a une incidence à plusieurs niveaux dont l'amélioration des compétences, l'acquisition d'expérience sans compter les bénéfices retirés dans le processus de transferts de connaissances inter-générationnels. Les milliers de jeunes que nous côtoyons, autant dans nos différents points de services que lors d'activités dans le milieu scolaire, mettent de l'avant dans leurs propos les valeurs d'équité, de développement durable, de respect, de tolérance. Le monde dans lequel ils se projettent correspond au comportement exemplaire que devrait adopter une entreprise socialement responsable.

## **CONNAÎTRE, ÊTRE CONNUS ET RECONNUS**

Les contacts établis entre la communauté des gens d'affaires et les ressources des Carrefours ont eu plusieurs effets dont une hausse de la crédibilité d'un organisme communautaire et la confiance témoignée à ce type d'acteur social pour débattre d'enjeux économiques, politiques et sociaux. Bien entendu, le travail effectué par les ressources des Carrefours permet de mieux connaître les structures et cultures organisationnelles du milieu des affaires et d'occuper des fonctions de liaison entre deux sphères d'activités qui se complètent mais qui parfois s'ignorent. Cet état de fait permet de faire circuler l'information, de véhiculer les préoccupations des jeunes et des communautés et surtout d'obtenir des engagements de la part des gens d'affaires. Il est à noter que la sensibilisation se fait

dans les deux sens. Les entreprises participantes ont également des préoccupations et des réalités qui se doivent d'être plus accessibles et diffusées dans la communauté. À titre d'exemple, les attentes salariales sont parfois irréalistes chez les jeunes, une meilleure circulation de l'information permet un moins grand nombre de décrochage scolaire et des choix de carrière mieux adaptés à la réalité. Pour ce faire, les intervenants des Carrefours ont comme mandat de préparer les jeunes au marché du travail, de donner des formations sur des méthodes dynamiques de recherche d'emploi et d'offrir des services d'orientation. Nous poursuivons des objectifs de transparence et plus que jamais, il est important d'en être soucieux.

Lorsque les entreprises sont sollicitées, en général, elles sont d'accord, sur demande, pour effectuer des visites industrielles, pour libérer des ressources afin d'informer des groupes de jeunes ou d'ouvrir leurs portes à des stages exploratoires de courte durée. Ces échanges sont précieux et peuvent influencer les choix d'une jeune personne à moyen et à long terme. **L'implication sociale c'est aussi la création de lieux d'échanges et d'apprentissage. Les initiatives des CJE visent toujours une meilleure démocratie.**

## DÉFINITION DES CONCEPTS

### FONDS RESPONSABLES

L'investissement responsable est la combinaison de préoccupations sociales et environnementales et de la performance financière dans les décisions d'investissement. Nous préférons employer l'expression *investissement responsable* plutôt que celle souvent utilisée d'*investissement éthique*, afin d'éviter la connotation de "morale personnelle" souvent associée à cette dernière. L'investissement responsable s'incarne habituellement en trois stratégies qui peuvent ou non se combiner : le vote d'actionnaire, les filtres d'investissement et l'investissement communautaire.

### BILAN SOCIAL

Le bilan social est un document périodique faisant état des données qui permettent d'apprécier l'effet et la situation évolutive de l'entreprise sur le plan social. L'entreprise peut être socialement performante auprès de ses employés, de ses partenaires d'affaires et de sa communauté. On peut établir un parallèle avec le bilan financier, qui sert à mettre en relief la performance financière d'une entreprise en quantifiant le niveau de l'activité économique en fonction de différents postes budgétaires. Le bilan social d'une entreprise s'applique à toute entreprise ou organisation ayant des activités à caractère économique.

Le bilan social d'une entreprise est produit annuellement et rapporte des données relatives à l'année qui se termine. De façon à fournir une information claire et précise, chaque donnée inscrite au bilan social peut être quantitative ou qualitative.

### RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Les Carrefour jeunesse-emploi de Marquette et de l'Ouest-de-l'Île adhèrent à la Charte de la responsabilité sociale de l'entreprise adoptée en 1997, définie par la jeune chambre de commerce de Montréal et le Comité sur la responsabilité sociale des entreprises.

## **CHARTRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE**

### **COMITÉ SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE & LA JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL**

Considérant que le premier rôle social de l'entreprise est d'assurer sa pérennité entre autres par le maintien d'une bonne santé financière.

Considérant qu'un des facteurs essentiels au succès économique de l'entreprise est son implication sociale.

Considérant qu'une entreprise socialement responsable contribue au mieux-être de la collectivité.

Nous, membres de la jeune Chambre de commerce de Montréal, proposons les objectifs suivants :

#### **UN EMPLOYÉ ÉPANOUI EST UN EMPLOYÉ PLUS PRODUCTIF**

- ❖ Maximiser le potentiel des employés:
  - ◆ en leur offrant une formation continue
  - ◆ en favorisant leur épanouissement personnel
  - ◆ en les outillant pour qu'ils puissent pleinement assumer leurs responsabilités
- ❖ Reconnaître l'humain derrière la machine:
  - ◆ en considérant la santé physique et mentale des employés
  - ◆ en facilitant la conciliation travail-famille
  - ◆ en faisant preuve d'équité envers tous les employés
- ❖ Susciter un sentiment d'appartenance à l'entreprise:
  - ◆ en tenant compte des suggestions des employés dans la prise de décisions
  - ◆ en s'assurant que le rôle et la valeur du travail des employés seraient clairs et reconnus
  - ◆ en favorisant une atmosphère de travail saine, harmonieuse et motivante
- ❖ Communiquer les objectifs de l'entreprise:
  - ◆ en encourageant la discussion et les échanges entre les dirigeants et les employés
  - ◆ en facilitant la circulation de l'information afin d'assurer un maximum de transparence
- ❖ Permettre et encourager l'engagement social des employés:
  - ◆ en donnant aux employés la possibilité d'appuyer les causes de leur choix ou celles endossées par l'entreprise.

#### **L'ENTREPRISE ET SES PARTENAIRES**

- ❖ Développer une éthique en affaires:
  - ◆ en créant des liens à long terme et en respectant ses engagements
  - ◆ en favorisant des relations équitables et harmonieuses
  - ◆ en jouant un rôle dans le succès de ses clients et de ses partenaires
  - ◆ en choisissant des partenaires qui manifestent un souci d'éthique et démontrent leur volonté d'assumer leur responsabilité sociale
- ❖ Développer des réseaux et élargir ses champs d'intérêt.

## UNE ENTREPRISE Tournée VERS SA COMMUNAUTÉ

- ❖ Considérer les répercussions sociales des activités de l'entreprise:
  - ◆ en évitant toutes formes de discrimination
  - ◆ en déployant des moyens pour prévenir et pour contrer d'éventuelles répercussions négatives sur l'environnement et la collectivité
- ❖ Favoriser le développement social et communautaire:
  - ◆ en offrant un appui financier ou des biens et services à une ou plusieurs causes
  - ◆ en faisant bénéficier les organisations communautaires de son expertise et de celle de ses employés
  - ◆ en faisant valoir ses préoccupations au point de vue social, économique, éducatif, culturel, environnemental et en participant au processus démocratique
  - ◆ en se préoccupant des résultats réels de son engagement afin d'en maximiser les effets.
- ❖ Faire connaître ses réalisations sociales:
  - ◆ en les communiquant au Comité sur la responsabilité sociale de l'entreprise de la Jeune Chambre de Commerce de Montréal
  - ◆ en publiant un bilan social annuel.

*«La communauté d'affaires n'est pas là seulement pour faire des affaires, elle a aussi une responsabilité sociale »  
**Jean Monty, président de BCE***

## UN MONDE EN ÉVOLUTION

À l'heure de la mondialisation et de la création d'instances politiques internationales, on observe une tendance réelle pour les investissements éthiques et une dénonciation accrue pour certaines pratiques de gestion et modes d'exploitation abusifs. Au delà de la responsabilité individuelle, l'opinion publique réclame des interventions de l'état afin de développer des mécanismes de contrôle dans le cas, par exemple, d'exploitation des enfants-travailleurs ou des entreprises polluantes. De nombreux pays industrialisés ont développé des modèles inspirants en ce qui concerne les rôles respectifs de l'État et des entreprises pour une société respectueuse de son environnement et soucieuse des citoyens qui la compose. Il ne s'agit pas de faire un compte rendu exhaustif de ce qui caractérise les modèles Européen, Suédois et Japonais, mais simplement de citer quelques réalités qui nous semble particulièrement dignes d'attention.

### L'APPROCHE EUROPÉENNE

Il existe en France une loi sur les nouvelles régulations économiques qui oblige les entreprises à ajouter à leur bilan annuel un bilan social et environnemental. De plus, la commission des communautés européennes écrit un livre vert afin de promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises.

Le centre des jeunes dirigeants d'entreprises est un groupe patronal important en France qui met de l'avant le fondement que l'entreprise ne se développera que si les hommes et les femmes qui la composent se développent. De nombreux chefs d'entreprise français ont écrit une charte comprenant neuf principes de l'entreprise citoyenne correspondant au comportement exemplaire que

devrait adopter une entreprise, tout comme ses dirigeants, envers son personnel et son environnement.

Voici les sept principes de l'entreprise citoyenne énoncé par le centre des jeunes dirigeants:

#### I - L'ENTREPRISE ET L'HOMME : ÉQUILIBRE

- ❖ La première responsabilité de l'entreprise citoyenne est de rendre les hommes autonomes et responsables. Elle permet ainsi à toutes les dimensions de l'homme de se révéler; elle accepte, voire génère de nécessaires contre-pouvoirs et reçoit en retour engagement et créativité de la part de tous.
- ❖ Chaque collaborateur a une vie en dehors de l'entreprise : l'équilibre entre sa vie professionnelle et sa vie personnelle garantit son épanouissement. Une recherche sur soi-même permet au dirigeant de trouver son équilibre et de mieux jouer son rôle auprès de ses collaborateurs.

#### II - L'ENTREPRISE ET L'ÉCOLOGIE : ALLIANCE

- ❖ Le respect de l'environnement doit devenir une composante de la culture et de la stratégie de l'entreprise et les intérêts particuliers ne peuvent continuer de primer la nécessaire sauvegarde de la planète. En développant l'innovation, en s'engageant dans l'élaboration des normes et des réglementations, l'entreprise se crée de nouveaux avantages compétitifs. Elle réconcilie ainsi économie et écologie.

#### III - L'ENTREPRISE ET LES SOUS-TRAITANT : PARTENARIAT

- ❖ Traiter ses fournisseurs comme ses clients, c'est établir entre donneurs d'ordres et sous-traitant un véritable partenariat fondé sur un objectif commun de prospérité locale. Cet esprit de co-traitance est fondé non sur le rapport de forces, mais sur la recherche permanente de l'équité par le dialogue et la transparence. Ces nouvelles relations devront rejeter tout procédé corrupteur.

#### IV - L'ENTREPRISE ET LES EXCLUS : EMPLOYABILITÉ

- ❖ Pour lutter contre l'exclusion, il faut la prévenir par l'employabilité et adapter l'entreprise à l'homme. Ce défi est aussi celui de la survie. L'intégration des personnes en difficulté transforme le management en le rendant plus aptes à valoriser les hommes et améliore les capacités d'adaptation de l'entreprise.

#### V - L'ENTREPRISE ET LA CITÉ : CO-DÉVELOPPEMENT

- ❖ L'entreprise ne peut pas croître dans le désert : servir la cité, c'est aussi servir l'entreprise. En agissant avec les institutions et l'ensemble des acteurs sociaux sur la compétitivité et la valorisation de son environnement, l'entreprise renforce les conditions d'un développement durable

#### VI - L'ENTREPRISE, L'ÉDUCATION ET LA FORMATION : CRÉATION

- ❖ En s'affirmant comme lieu d'apprentissage permanent et en favorisant les échanges avec le système éducatif dont elle est un complément indispensable, l'entreprise répond à son propre besoin de main-d'œuvre qualifiée et multiplie les facultés de réactivité et de créativité nécessaires à son évolution.

## VII - L'ENTREPRISE ET LES INSTITUTIONS : INFLUENCE

- ❖ Un réseau européen d'entreprises et d'institutions (réseau Yes) est constitué pour élargir les principes de l'entreprise citoyenne et pour influencer le fonctionnement des institutions européennes pour éviter le développement d'une Europe à deux vitesses<sup>1</sup>

### LE MODÈLE JAPONAIS

#### LA SOCIÉTÉ

« Le trait distinctif qui explique la vigueur de l'économie japonaise est la relation particulière existant entre l'état et l'industrie. L'économie du Japon est une économie de maillage caractérisé par une concentration industrielle très faible. C'est dans les facteurs historiques qu'il faut rechercher l'explication du sens collectif, de la discipline, du dévouement, de la créativité et de la capacité de travail et d'innovation de la main d'œuvre japonaise, et surtout de la place prépondérante qui est accordée à celle-ci ».

#### L'ENTREPRISE

Les activités de l'entreprise japonaise sont guidées par un souci de l'intérêt général, de loyauté envers le personnel et du devoir de protection de la main d'œuvre. Des politiques claires d'emploi à vie, d'éducation générale et de formation professionnelle et un mode de fonctionnement caractérisé par la transparence de l'information et un minimum de paliers hiérarchiques assurent une prise de décision sur la base du consensus et de l'adhésion. L'entreprise est ainsi un lieu où l'on constate un fort sentiment d'appartenance et d'identification »<sup>2</sup>

« Les étudiants évaluent les grandes entreprises selon leur atmosphère générale ou la culture d'entreprise, la philosophie de management, le niveau technologique et les activités internationales. Il est à noter que les meilleurs d'entre eux dans les différentes filières universitaires choisissent d'aller à la fonction publique, considérée, contrairement à l'Amérique du Nord, comme étant plus valorisante que l'entreprise privée (sans doute à cause de l'importance qu'accorde la socio-culture japonaise au service public, à la valorisation de soi par le service aux autres, à la collectivité). »<sup>3</sup>

### LE MODÈLE SUÉDOIS

Le modèle suédois prône la justice et la concertation entre les partenaires sociaux. Il se situe entre le libéralisme et l'économie planifiée. On retrouve en Suède une coopération sociale entre le gouvernement, les syndicats et les patrons qui négocient et collaborent.

« Ce pays illustre aussi éloquemment le fait que l'intervention de l'État et la régulation des activités de production de richesses ainsi que de redistribution sous l'égide de l'État sont loin d'être un danger mortel pour la prospérité, bien au contraire. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Réf : Centre des jeunes dirigeants, Nantes, 1992 cité dans : BÉLAND, Philippe et PICHÉ, Jérôme, « Faites le bilan social de votre entreprise », Les éditions de la fondation de l'entrepreneurship et transcontinental inc., 1999. Pp.28, 291

<sup>2</sup> Aktouf, Omar, Le management entre tradition et renouvellement, troisième édition, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur Ltée, 1994. P. 395

<sup>3</sup> Idem : p.355

<sup>4</sup> Idem : p.468

La politique interventionniste suédoise est caractérisée par le défi du plein emploi avec des mesures énergétiques de canalisation de la main d'œuvre, de formation, de recyclage, d'aide au déplacement; une politique d'équité dans les revenus, les salaires et les avantages sociaux (qui « suivent » le travailleur où qu'il aille, au lieu d'être rattachés à un employeur), une politique de développement régional ferme, de protection de la nature, de contrôle des prix et une politique de limitation de l'accroissement des fortunes privées par le biais de la fiscalité.<sup>5</sup>

## **OU SE SITUE LE QUÉBEC ?**

L'investissement responsable et le bilan social des entreprises, on l'a vu, prennent une place de plus en plus grande sur l'échiquier du monde entrepreneurial. Chez nous, au Québec, cette tendance toujours un peu timide s'exprime cependant de plus en plus. Ce sont des gens d'affaires, aux chercheurs en passant par des bénévoles mobilisés pour soutenir l'entrepreneuriat qui, à leur façon, mettent de l'avant la responsabilisation sociale des entreprises. **Cette volonté de voir l'entreprise prendre une part active dans le développement global et harmonieux de sa communauté reflète bien les préoccupations des jeunes avec lesquels nous oeuvrons,** rejoignant les résultats d'un sondage mené par La commission sur la démocratie canadienne et la responsabilisation des entreprises auprès de Canadiens portant sur la responsabilité sociale des entreprises ou, entre autres, 72 % des répondants affirment qu'une entreprise devrait assumer des responsabilités sociales, au lieu de se limiter à la recherche de profits. Il est donc permis d'affirmer que le gouvernement québécois est en belle position pour faire cheminer ce dossier au sein de ses propres instances, d'autant plus qu'il concerne l'ensemble des ministères.

## **UNE VOLONTÉ QUI S'EXPRIME DE PLUS EN PLUS CLAIREMENT**

Au printemps 2002, avait lieu le Sommet de Montréal. Largement médiatisée, cette mobilisation des forces vives de la métropole aura permis aux citoyens et acteurs du développement de mettre de l'avant leur vision d'une métropole moderne, dynamique, soucieuse de ses citoyens et axée sur un développement harmonieux de ses différentes sphères soient : la dynamisation du centre de Montréal; le renforcement du dynamisme culturel, des capacités d'innovation, de création et de savoir; le développement économique local; le développement des infrastructures stratégiques de transport; le positionnement et le rayonnement international de Montréal; le renforcement des secteurs économiques par la concertation et les actions structurantes; le leadership de la Ville de Montréal; la gestion intégrée de l'environnement; une vision intégrée pour un développement urbain durable; la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel; la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et culturel; le développement d'une approche d'aménagement urbain de qualité; un environnement urbain sécuritaire; le développement des services de proximité; l'amélioration et le développement de l'habitation; la lutte à la pauvreté; l'équité, l'accessibilité et la diversité; la représentation des citoyens et les mécanismes de consultation et de participation; le soutien à la vie de la communauté; une gestion responsable basée sur un nouveau partenariat avec les employés; un cadre financier adapté aux besoins d'une métropole.

**L'atteinte des différents objectifs et l'actualisation des positions prises lors du Sommet de Montréal permettront à la Ville de Montréal et à ses partenaires de déposer un bilan social des plus positif, il va sans dire.**

---

<sup>5</sup> Aktouf, Omar, Le management entre tradition et renouvellement, troisième édition, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur Ltée, 1994. P. 469

Il nous faut toutefois insister sur une volonté profonde et partagée, exprimée par des citoyens: Il faut favoriser l'établissement sur le territoire de Montréal d'entreprises socialement responsables.

Lors des sommets d'arrondissements tenus à Pierrefonds/Senneville et Beaconsfield/Baie-d'Urfé cela fait consensus. Ces propositions sont également largement mises de l'avant lors d'un Forum de l'Ouest-de-l'Île, le 8 mai 2002. Ce forum organisé nommément par le CLD de l'Ouest-de-l'Île et le Conseil de Développement des Affaires de l'Ouest-de-l'Île avec leurs partenaires dans le développement de l'Ouest-de-l'Île. Il regroupait élus, organismes et organisations des gens d'affaires, des institutions, mais surtout bon nombre de citoyens appelés à représenter le milieu au Sommet de Montréal. Les représentants de l'arrondissement Lachine font également consensus.

Il n'est donc pas étonnant de voir le fait de favoriser l'établissement sur le territoire de Montréal d'entreprises socialement responsables être retenu comme une action faisant état d'un consensus dans les actes du Sommet de Montréal.

## **LA PRÉSENCE DE LEVIERS ÉCONOMIQUES ÉTHIQUES**

Les politiques de placement utilisées dans le cadre d'investissements ont un impact important sur le comportement des entreprises qui visent à attirer ces capitaux. Les entreprises québécoises n'y échappent pas. En ce sens, différents acteurs économiques ont mis à la disposition des promoteurs des fonds accessibles selon des critères liés à différents enjeux sociaux. En voici quelques exemples :

### **FONDS SOLIDARITÉ FTQ**

Société de capital de développement, le Fonds a pour mission principale de contribuer à créer et à maintenir des emplois au Québec, en investissant dans les moyennes et petites entreprises. Il vise également à procurer à ses actionnaires un rendement équitable. Depuis sa création en juin 1983, le Fonds, dont l'actif est passé, au 31 décembre 2001, à plus de 4,4 milliards de dollars, est devenu un carrefour de connaissances, de ressources et de contacts au profit des entreprises du Québec. Le Fonds est un joueur majeur au sein de l'économie québécoise.

### **LES OBJECTIFS DU FONDS SONT LES SUIVANTS**

- ❖ Investir dans les entreprises québécoises et leur fournir des services en vue de contribuer à leur développement et de créer, maintenir ou sauvegarder des emplois au Québec
- ❖ Favoriser la formation des travailleuses et travailleurs dans le domaine de l'économie afin de leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec
- ❖ Stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques qui profiteront autant aux employées qu'aux entreprises
- ❖ Sensibiliser les travailleurs et les travailleuses à épargner pour leur retraite et à participer au développement de l'économie par la souscription des actions au Fonds

### **FONDACTION CSN (ÉLÉMENTS TIRÉS DU SITE INTERNET)**

Le Fondation CSN favorise le maintien, la création d'emplois ainsi que la participation des travailleuses et des travailleurs québécois à la définition, à l'organisation et au contrôle de leur travail

dans un environnement correspondant aux objectifs d'un développement durable. Il contribue à développer des entreprises, à préserver et à créer des emplois de qualité, tout en encourageant les acteurs sociaux à débattre ensemble tant du partage des gains de productivité que du partage du travail. FONDATION, en tant que partenaire de l'économie sociale, investit au moins 60 % de son actif dans des entreprises québécoises, principalement celles inscrites dans un processus de gestion participative, celles qui sont des entreprises auto-contrôlées, coopératives ou autres prévoyant dans leur charte une répartition égale du droit de vote entre les actionnaires ou les membres, ou qui sont des entreprises dont les décisions ou activités contribuent à la protection ou à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Les investissements prennent la forme de prise de participation au capital-action ou au capital social, de prêt ou de garantie de prêt. Dans le but d'obtenir le capital nécessaire permettant d'agir pour le développement d'emplois de qualité, Fondation recueille, principalement à partir d'une structure militante, des épargnes en vue de la retraite, surtout auprès des travailleuses et des travailleurs regroupés en syndicats ou au sein d'une caisse d'économie et auprès du grand public. Les actions de catégorie A constituent les parts générales de Fondation mais il est aussi autorisé à émettre des actions de catégorie B afin de faciliter la cueillette d'épargnes reliée à des projets spécifiques, en collaboration avec des partenaires de l'économie sociale et en appui aux expressions de solidarités locales.

## LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

En plus des différentes fondations, organismes ou œuvres caritatives soutenues par les communautés religieuses, on annonçait en mars dernier le lancement de deux nouveaux fonds d'investissement responsables. Ces deux fonds d'investissement permettront aux communautés religieuses d'utiliser leur levier financier pour convaincre certaines entreprises de mieux assumer leurs responsabilités sociales. Au moment du lancement, deux communautés religieuses ont souscrit pour 50 M\$ dans le fonds d'obligations canadiennes SEI. Deux autres congrégations ont pour leur part souscrit pour 20 M\$ dans un fonds d'action canadiennes. Cette approche témoigne encore une fois de la volonté de nombreux acteurs, dans ce cas-ci les communautés religieuses, de voir leur capital investi dans des entreprises ou projets socialement responsables.

## LE MOUVEMENT DESJARDINS

Le Mouvement Desjardins offre lui aussi aux épargnants l'opportunité d'investir dans des Fonds responsables. Les principaux Fonds accessibles et leurs principaux critères respectifs sont:

### FONDS ENVIRONNEMENT

#### **Critères d'évaluation : pratiques environnementales**

- ◆ Adhérer à des codes, ententes ou normes internationales en matière environnementale (ISO 14000) et concernant les opérations, les employés, les fournisseurs et la clientèle
- ◆ Intégrer un bilan environnemental dans le rapport annuel ou autres rapports publics
- ◆ Mettre en application des mesures de sensibilisation et de gestion des problèmes environnementaux dans l'entreprise (réduction, réutilisation, recyclage, réhabilitation, récupération)

#### **Critères d'exclusion automatique**

- ◆ Problèmes légaux (Faire face à des poursuites, accusations, condamnations)
- ◆ Tabac et armement (Euvrer dans la transformation du tabac et la fabrication d'armes)

- ◆ Réglementation (Respecter des règlements québécois et canadiens en matière de gestion environnementale)
- ◆ Politique environnementale (Existence d'une politique environnementale claire et articulée, connue publiquement, permettant un suivi et une mesure des résultats)

#### FONDS ETHIQUES

- ❖ Fonds Éthique équilibré
- ❖ Fonds Éthique nord-américaine
- ❖ Fonds Éthique Revenu

#### Critères d'évaluation

- ◆ Pratiques environnementales (Implanter un système de gestion de l'environnement efficace. Utiliser des procédés de fabrication éliminant les émissions de gaz toxiques)
- ◆ Relations communautaires (Offrir des programmes de soutien aux projets communautaires locaux)
- ◆ Droits de la personne (Respecter les droits de la personne et ceux des travailleurs. Ne pas être impliqué, à travers ses opérations, dans des activités militaires, commerciales ou de sécurité dont il résulterait des violations des droits de la personne et de crimes contre l'humanité)
- ◆ Conditions de travail (Avoir de bonnes relations avec les syndicats. Offrir des programmes d'équité envers les minorités (sur le plan de l'embauche)
- ◆ Régie d'entreprise (Reconnaître les droits des actionnaires minoritaires. Développer des politiques en vue de maintenir un équilibre entre les intérêts des actionnaires et ceux de la direction (les politiques de primes de rendements et de départs)
- ◆ Relations autochtones (Respecter les territoires autochtones en accord avec les lois)

#### Critères d'exclusion automatique

- ◆ Entreprises dont tous les revenus proviennent des activités nucléaires ainsi que de la fabrication des produits tabagiques.
- ◆ Entreprises dont une partie des revenus provient de la production d'armement.

## RECOMMANDATIONS

Face à la mondialisation qui place les gouvernements en concurrence pour attirer des investissements, la capacité de réglementer pour améliorer le comportement social et environnemental des entreprises est parfois très restreinte. Aussi, plusieurs gouvernements ont développé d'autres stratégies, incitatives plutôt que coercitives, pour favoriser un bon comportement de la part des entreprises. Les investissements et les achats responsables font parties de ces stratégies incitatives.

Des groupes de jeunes, des groupes communautaires des syndicats et même certaines entreprises appuient ces stratégies. Notamment, le Forum jeunesse de Montréal qui a fait de la mise en place d'une politique d'achat éthique une de ses principales revendications en vue du Sommet de Montréal ainsi que les arrondissements de l'Ouest-de-l'Île qui ont fait des entreprises socialement responsables un enjeu prioritaire.

### **Soutenir l'implantation et le développement sur le territoire québécois d'entreprises et de projets coopératifs socialement responsables**

#### RECOMMANDATION 1

##### **ASSOUPLIR LES RÈGLES RÉGISSANT LES CAISSES DE RETRAITE DE L'ÉTAT.**

Les caisses de retraite gèrent des actifs importants. Actuellement, les règles de gestion qui leur sont imposées font en sorte que des investissements sociaux, bien que présentant un taux de risque assez faible se voient exclus. En effet, le taux de rendement de ces investissements, bien que comparable à des bons d'épargne ou obligations gouvernementales demeure inférieur bien souvent à d'autres types d'investissement comportant le même niveau de risque. **L'État québécois doit offrir une garantie de prêt pour ces investissements, rendant ainsi leur niveau de risque comparable aux obligations gouvernementales.** En conséquence, les caisses de retraite pourraient décider d'investir dans des projets sociaux tout en respectant leur devoir de saine gestion financière. Une telle politique permettrait notamment de soutenir de plus petites entreprises qui actuellement ont un accès fort réduit aux capitaux, freinant ainsi leur développement. Suite à l'offre de telles garanties de prêts par les gouvernements, la Caisse de retraite des employés de la Ville de New York a décidé de mettre en place un tel système pour financer notamment des projets de logements à prix modiques et de centres commerciaux dans des quartiers défavorisés.

#### RECOMMANDATION 2

##### **RÉSERVER 1% DES FONDS DES CAISSES DE RETRAITE POUR DES ENTREPRISES ET PROJETS COOPÉRATIFS SOCIALEMENT RESPONSABLES.**

L'exemple de la Caisse de la Ville de New York qui investit 465 M\$ dans le logement social, 25 M\$ dans le développement commercial des quartiers défavorisés de New York, 19 M\$ dans des prêts à des PME et 25 M\$ dans les garderies et les centres d'accueil en milieux défavorisés est éloquent. L'ensemble de ces investissements ciblés sur le développement local représentent moins de 1% de l'actif total des caisses de retraite de la Ville de New York (729 M\$ sur un actif total de 83 G\$). Le rendement de ces actifs a été de 8% sur cinq ans<sup>6</sup>, ce qui est acceptable pour un placement sans risque puisqu'il est garanti par le gouvernement américain. **À simple titre d'exemple, dans un contexte où il y a pénurie de logements sociaux, il serait de mise que les gouvernements**

---

<sup>6</sup> Goldfine, Ira, NYC Comptroller's Office, présentation dans le cadre du syndical et patronal canadien, le 17 janvier 2002.

**offrent des garanties nécessaires et invitent les caisses de retraite à investir une part de leurs actifs dans le logement social et coopératif?**

### RECOMMANDATION 3

#### **QUE L'ÉTAT DONNE L'EXEMPLE EN S'ASSURANT QUE LA CAISSE DE DÉPÔT DU QUÉBEC INVESTIT DE FAÇON SOCIALEMENT RESPONSABLE**

La Caisse de dépôt du Québec gère les sommes amassées au sein du régime de retraite public (Régie des rentes du Québec) ainsi que du Régime de retraite des employés du Gouvernement du Québec (REEGOP). La Caisse de dépôt est sous l'entière responsabilité du gouvernement. Aussi, l'Assemblée nationale devrait s'assurer que la Caisse de dépôt voit à ce que les entreprises dans lesquelles elle investit respectent les normes sociales et environnementales établies par les conventions internationales auxquelles l'État du Québec souscrit (ex.: Charte des droits de l'ONU, Convention de l'Organisation internationale du Travail (OIT)). La Caisse devrait voter en faveur de propositions d'actionnaires visant à l'application de telles normes par des entreprises comme la proposition qui demandait à La Baie de s'assurer du respect des normes de l'OIT par ses sous-traitants.

L'Assemblée nationale pourrait aussi exiger que la Caisse de dépôt investisse 1% de ses actifs dans des projets coopératifs comme ceux mentionnés à la proposition précédente.

### RECOMMANDATION 4

#### **QUE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS SE DOTE D'UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES**

L'État québécois est un acheteur important dans l'économie, il a une influence de consommateur très importante. Par exemple, il pourrait être possible de favoriser l'achat de papiers produits par des forestières ayant un bon dossier environnemental et social. Il pourrait en être de même pour une multitude de produits achetés en grande quantité par l'État québécois.

- ◆ Depuis quelques années, le Gouvernement fédéral américain et plusieurs États américains ont adopté des « politiques de préférence environnementales pour les achats »<sup>7</sup>. Cette politique mentionne que le gouvernement préfère acheter des produits et services qui: 1) contiennent des produits recyclés, 2) minimisent les déchets, 3) sont efficaces au plan énergétique et/ou utilisent de l'énergie renouvelables, 4) réduisent la quantité de produits toxiques consommés par les citoyens. Les gouvernements de l'est du Canada, dont le Québec, ont signé une entente conjointe avec les gouvernements des États de la Nouvelle-Angleterre reprenant cet engagement.
- ◆ Même au plan de l'énergie consommée, certaines institutions se dotent de politique d'achat favorisant les énergies renouvelables. « Par exemple, 25 universités et collèges de l'État de la Pennsylvanie se sont engagés à ce qu'au minimum 5% de l'énergie consommée par ces institutions proviennent de l'énergie éolienne ».<sup>8</sup>
- ◆ Par ailleurs, le Sénat de l'État de New York vient de donner son approbation à un projet de loi qui interdirait l'achat de vêtements produits dans des ateliers de misère. Le projet de loi devrait éventuellement prendre force.

<sup>7</sup> Environmentally Preferable Procurement (EPP) policies.

<sup>8</sup> *25 Pennsylvanian colleges and universities to use wind power*, Faversham House group Ltd 20002.

Notons en fin de compte que lors du Sommet du Québec et de la Jeunesse, le Chantier de l'économie sociale a clairement mis de l'avant une position à laquelle nous adhérons et voulant que l'État québécois priorise l'achat de biens et services des entreprises d'économie sociale.

## RECOMMANDATION 5

### PROMOUVOIR LE BILAN SOCIAL DES ENTREPRISES ET LES FONDS RESPONSABLES

L'État québécois doit soutenir les initiatives de ses partenaires stratégiques qui ont à cœur que se développent sur son territoire des entreprises socialement responsables. À l'heure des grands scandales financiers, la confiance des investisseurs est refroidie, la notion de profits et de rendement sur les actions doit laisser place à des notions de responsabilité sociale et économique. La notion à court terme de profits qui prévaut amène son lot de laissés pour compte et souvent, les impacts à moyen et long terme d'une telle approche sont difficilement conciliables avec des visions responsables. En sensibilisant les différents acteurs sur le bien fondé de contribuer au développement harmonieux de leur communauté, en libérant des actifs pour les entreprises socialement responsables, on fait un pas important pour le développement durable, le mieux-être des travailleurs citoyens. Bon nombre de Ministères peuvent être mis à contribution, ceux de l'industrie et commerce, de la santé et services sociaux, de l'environnement, de l'emploi et de la solidarité sociale, de l'éducation, des finances, du travail, du transport, des relations avec les citoyens et de l'immigration, des affaires municipales et de la métropole, des sciences et technologies. Bref, c'est en bout de ligne l'État québécois qui se doit, de façon concrète d'appuyer une large diffusion de ces concepts de responsabilité, ceux-ci étant garants du mieux-être des citoyens.

## RECOMMANDATION 6

### QUE L'ÉTAT RENDE OBLIGATOIRE LA PRODUCTION D'UN BILAN SOCIAL PAR LES ENTREPRISES

Pour être capable de pratiquer la consommation et l'investissement responsable, il est très important de pouvoir compter sur information suffisante pour évaluer les entreprises. De la même façon qu'un rapport indépendant de vérification comptable est actuellement obligatoire pour les entreprises dont les actions se transigent en bourse, un bilan social devrait être obligatoire.

## RECOMMANDATION 7

### QUE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS FASSE UNE PLACE IMPORTANTE AUX JEUNES DANS CE QU'IL RECONNAÎTRA COMME BILAN SOCIAL

Les Carrefour jeunesse-emploi de Marquette et de l'Ouest-de-l'Île recommandent que la contribution de l'entreprise dans le secteur de l'éducation fasse partie intégrante du bilan social, par exemple en ce qui a trait aux stages en milieu de travail ainsi qu'aux activités se rapportant à la formation en entreprise, visites industrielles, stages d'observation, etc. De plus, il serait souhaitable que le gouvernement bonifie son offre de mesures incitatives pour les entreprises qui accueillent des étudiants pour des stages de formation, subventions salariales ciblées, crédit d'impôt et qu'il se positionne, pour des stages de moyenne et longue durée, en faveur de stages rémunérés.

Afin d'améliorer l'accès à l'emploi des communautés culturelles, des jeunes des minorités visibles, des personnes handicapées et des décrocheurs ou prestataires d'assurance-emploi, l'entreprise privée pourrait ajouter à son bilan social annuel un poste portant sur ses actions et ses politiques liées aux valeurs d'équité, de respect et de tolérance, valeurs, qui sont à l'image de la société civile de demain.

## RECOMMANDATION 8

### L'ENSEMBLE DES ACTEURS D'UNE COMMUNAUTÉ DEVRAIENT PRODUIRE UN BILAN SOCIAL

Afin d'assurer une participation de l'ensemble des acteurs, les municipalités, les institutions et les syndicats pourraient également produire un bilan social afin de démontrer leur implication dans leurs milieux.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Aktouf, Omar, *Le management entre tradition et renouvellement*, troisième édition, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur Ltée, 1994
2. BÉLAND, Philippe et PICHÉ, Jérôme, « Faites le bilan social de votre entreprise », Les éditions de la fondation de l'entrepreneurship et transcontinental inc, 1999
3. Centre des jeunes dirigeants, Nantes, 1992 Cité dans : BÉLAND, Philippe et PICHÉ, Jérôme, « Faites le bilan social de votre entreprise », Les éditions de la fondation de l'entrepreneurship et transcontinental inc, 1999. *Chap 1 pp.25 à 27.*
4. *Environmentally Preferable Procurement (EPP) Policies.*
5. Faversham House group Ltd 2002, *25 Pennsylvanian colleges and universities to use wind power*

### SITES INTERNET

Juin 2001

6. <http://www.investissementresponsable.com> : *En moins d'un an, et à trois reprises, l'investissement responsable a enregistré des avancées dans la législation française* : Eric Loiselet

Février 2002

7. <http://www.investissementresponsable.com> : *Une majorité de Canadiens croient que les entreprises doivent être socialement responsables* : Sherazad Adib

Mars 2002

8. <http://www.novethic.fr> : *Les pionniers des achats publics éthiques. Filigrane Press* : Arrieux Yannick

Avril 2002

9. <http://www.investissementresponsable.com> : *La Global Reporting Initiative (GRI): Groupe Investissement Responsable*

Mai 2002

10. <http://www.investissementresponsable.com> : *La transparence en matière de développement durable est de plus en plus prisée par les grandes entreprises:: Groupe Investissement Responsable*
11. <http://www.investissementresponsable.com> : *Une majorité de Canadiens croient que les entreprises doivent être socialement responsables* : Sherazad Adib